

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

27 SEPTEMBRE 2012

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 39

OBJET

**Demande de subvention
pour la maîtrise
d'œuvre de la future
déchetterie**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 28 septembre 2012
par voie d'affichages
notifié le
transmis en sous-préfecture
le 11 octobre 2012
et qu'il est donc exécutoire.

Le 11 octobre 2012

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général Adjoint
des Services


Aline RIDET

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

L'an deux mille douze, le 27 septembre à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 20 septembre deux mille douze, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Etaient présents :

Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame de CIDRAC, Monsieur BATTISTELLI, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame de JOYBERT, Monsieur LEBRAY, Madame GENDRON, Madame GOMMIER, Monsieur HAÏAT, Monsieur BAZIN d'ORO, Madame MAUVAGE, Monsieur MAILLARD, Madame USQUIN, Madame NICOT, Monsieur CHARREAU, Monsieur PERRAULT, Monsieur RAVEL*, Madame KARCHI-SAADI, Madame TÉA, Madame PERNOD-RONCHI, Monsieur FAVREAU, Monsieur ROUSSEAU, Madame DE CASTRO COSTA, Monsieur QUÉMARD, Madame BRUNEAU-LATOUCHE, Monsieur BLANC, Madame LEGRAND, Monsieur PÉRICARD, Madame RHONÉ, Monsieur FRUCHARD

*Monsieur RAVEL (sauf pour le dossier 12 E 00, le procès-verbal de la séance du 12 juillet 2012, le compte rendu des actes administratifs, les dossiers 12 E 01-02-03)

Avaient donné procuration :

Monsieur STUCKERT à Madame de CIDRAC
Madame ROCCHETTI à Monsieur LAMY
Mademoiselle DEMARIA-PESCE à Monsieur BATTISTELLI
Madame FRYDMAN à Madame RHONÉ
Monsieur LÉVÊQUE à Monsieur FRUCHARD

Secrétaire de séance :

Monsieur CHARREAU

N° DE DOSSIER : 12 E 01

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DE LA FUTURE DÉCHETTERIE

RAPPORTEUR : Madame BOUTIN

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

Le Conseil Municipal a défini parmi les grandes orientations du Plan Local d'Urbanisme de la Ville, l'aménagement de la « Lisière Pereire ».

Ce projet nécessite de déplacer et de reconstruire la déchetterie de la rue Bastiat et celle des services techniques municipaux (Propreté, Espaces Verts...).

La parcelle retenue pour la construction des nouveaux équipements est sise 148, rue du Président Roosevelt.

Le projet doit permettre de répondre au développement des nouvelles filières de collecte et de tri et à la nécessité de sécuriser et de contrôler l'accès et la circulation sur le site.

Afin de définir au mieux les besoins et d'optimiser les coûts de réalisation, la Ville souhaite avoir recours à un marché de maîtrise d'œuvre.

La Région Île-de-France a créé un nouveau dispositif d'aide au « développement de déchetteries ou de tout autre mode de pré-collecte des encombrants qui intègre une approche du réemploi ».

Le dispositif permet de financer les études préalables à la réalisation d'un tel équipement avec un taux d'aide modulable de 35 % maximum des dépenses éligibles, plafonnées à 100 000 €.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention au taux maximum auprès du Conseil Régional d'Île-de-France pour la maîtrise d'œuvre en vue de la réalisation de la future déchetterie.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le code général des collectivités territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

AUTORISE Monsieur le Maire à :

- solliciter une subvention au taux maximum auprès du Conseil Régional d'Île-de-France pour le financement de la maîtrise d'œuvre de la future déchetterie,
- signer tous les documents s'y rapportant.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,

Pour le Maire,
Le 1^{er} Maire-Adjoint,



Maurice SOLIGNAC

Vice-Président du Conseil Général des Yvelines